

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Mars 2021



UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Le 9 avril 2021

Statistiques nationales

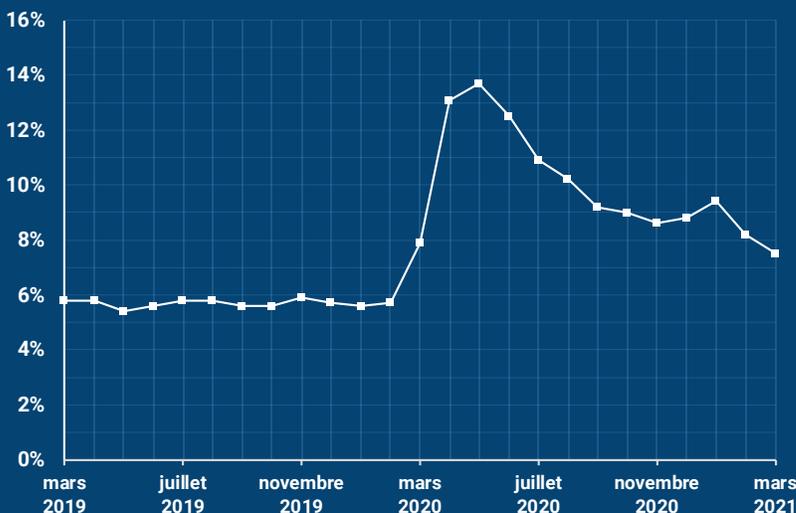
L'économie canadienne a ajouté 303 100 emplois en mars et le taux de chômage a considérablement chuté, passant de 8,2 à 7,5 %. L'Ontario compte la part du lion dans la création d'emplois, alors que d'autres régions ont enregistré des taux de croissance plus faibles (p. 4-6). Une grande partie du Canada étant aux prises avec une troisième vague de COVID-19 et de nouvelles mesures de confinement, seul le temps nous dira si ces chiffres se maintiennent.

À l'approche d'avril, et au-delà, les comparaisons d'une année à l'autre commenceront à refléter la mesure dans laquelle le marché du travail s'est remis des premiers mois de la pandémie. À l'échelle nationale, le marché du travail est en bien meilleure condition, ayant ajouté plus de 700 000 emplois depuis mars 2020. Toutefois, les taux de chômage et d'activité continuent de révéler la faiblesse du marché du travail comparativement à la période pré-pandémique, tandis que la croissance des salaires a connu un ralentissement.

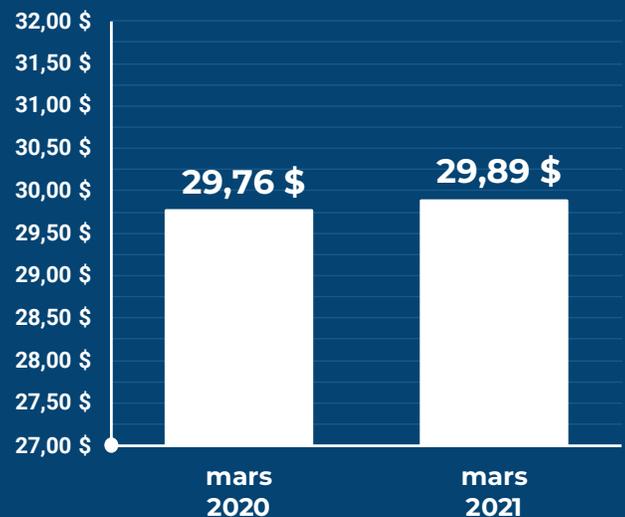
	Moyenne sur 5 ans, mars 2015 à mars 2019	Mars 2020	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021	Variation entre févr. et mars 2021
Emploi total (nombre) ¹	18 233 780	18 133 800	18 834 300	700 500 3,9 %	303 100 1,6 %
Taux de chômage (%) ²	6,5	7,9	7,5	-0,4 pp	-0,7 pp
Taux de participation (%) ³	65,6	63,6	65,2	1,6 pp	0,5 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,6	31,3	31,5	0,3 pp	-0,5 pp
Salaires horaires moyens (\$) ⁵	27,64 \$	29,76 \$	29,89 \$	0,4 %	-0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	34,9	35,6	35,1	-1,4 %	0,0 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaires horaires moyens



Indicateurs nationaux de précarité

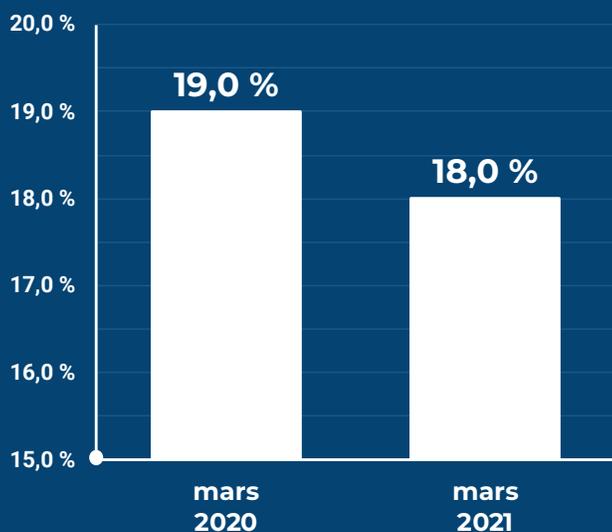
La détérioration d'un certain nombre d'indicateurs de précarité suggère, de façon quelque peu paradoxale, que le marché du travail se dirige vers une base de référence prépandémique, alors que les travailleuses et travailleurs faiblement rémunérés et précaires reviennent progressivement sur le marché du travail.

Tant sur une base mensuelle qu'annuelle, nous constatons des hausses assez marquées de l'incidence des faibles salaires et du nombre de titulaires d'emplois multiples et temporaires, ainsi qu'un taux d'emploi à temps partiel plus élevé, laissant entendre

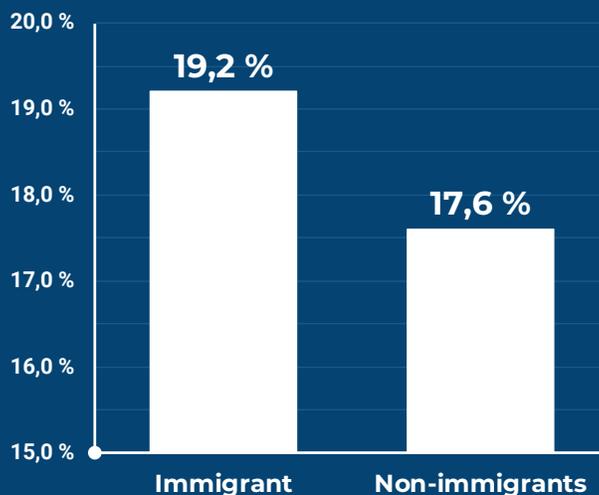
que les formes d'emploi plus précaires, surtout dans le secteur des services, représentaient une partie importante des emplois ajoutés à l'économie au cours des derniers mois. Cette situation souligne la nature en forme de « K » de la relance économique naissante et les résultats divergents en matière d'emploi selon la région où se trouvent les travailleuses et travailleurs sur un marché du travail de plus en plus segmenté, les femmes et les travailleurs racialisés se retrouvant de manière disproportionnée dans les échelons inférieurs.

	Mars 2020	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021 (pp)	Variation entre févr. et mars 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	17,6	19,1	1,5	0,2
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	45,6	44,9	-0,7	-3,3
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	11,7	11,4	-0,3	-0,8
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	19,0	18,0	-1,0	-1,4
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	4,6	5,2	0,6	0,5
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,8	11,2	0,4	0,3
Occasionnel/autre (%)	3,3	3,2	-0,1	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,5	6,9	0,4	0,1
Saisonnier (%)	1,0	1,1	0,1	0,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,5	20,4	0,9	0,4
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,78 \$	3,44 \$	-9,0 %	-6,1 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 169,7	804,1	-31,2 %	-7,8 %

Taux de sous-emploi



Taux de sous-emploi selon le statut d'immigrant



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Mars 2020	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021	Variation entre févr. et mars 2021
Emploi total	1 086 400	1 126 100	39 700 3,7 %	16 700 1,5 %
Taux de chômage (%)	9,7	9,5	-0,2	-0,3
Taux de participation (%)	59,1	60,9	1,8	0,7
Taux de syndicalisation (%)	32,7	32,1	-0,6	-1,2
Salaire horaire moyen	25,79 \$	25,88 \$	0,4 %	0,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,9	35,9	-2,7 %	-0,4 %



Québec

	Mars 2020	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021	Variation entre févr. et mars 2021
Emploi total	4 090 400	4 240 600	150 200 3,7 %	25 900 0,6 %
Taux de chômage (%)	8,2	6,4	-1,8	0,0
Taux de participation (%)	63,3	63,9	0,6	0,3
Taux de syndicalisation (%)	40,0	40,4	0,4	0,4
Salaire horaire moyen	28,37 \$	28,56 \$	0,7 %	1,1 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,4	34,8	-1,7 %	0,7 %



Ontario

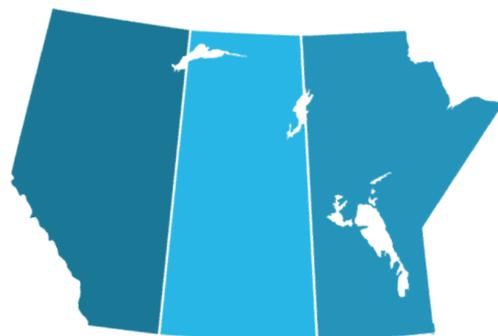
	Mars 2020	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021	Variation entre févr. et mars 2021
Emploi total	7 098 200	7 368 100	269 900 3,8 %	182 300 2,5 %
Taux de chômage (%)	7,4	7,5	0,1	-1,7
Taux de participation (%)	62,9	64,7	1,8	0,4
Taux de syndicalisation (%)	26,8	27,9	1,1	-1,2
Salaire horaire moyen	30,48 \$	30,66 \$	0,6 %	-0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,0	35,7	-0,6 %	0,8 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Mars 2020	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021	Variation entre févr. et mars 2021
Emploi total	3 352 700	3 438 500	85 800 2,6 %	43 400 1,3 %
Taux de chômage (%)	8,4	8,4	0,0	-0,5
Taux de participation (%)	67,4	68,6	1,2	0,4
Taux de syndicalisation (%)	29,4	28,7	-0,7	0,1
Salaire horaire moyen	31,39 \$	30,92 \$	-1,5 %	-1,0 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,7	35,8	-2,3 %	-0,9 %



Colombie-Britannique

	Mars 2020	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021	Variation entre févr. et mars 2021
Emploi total	2 506 100	2 661 200	155 100 6,2 %	35 000 1,3 %
Taux de chômage (%)	7,2	6,9	-0,3	0,0
Taux de participation (%)	63,0	66,1	3,1	0,8
Taux de syndicalisation (%)	30,6	30,4	-0,2	-0,1
Salaire horaire moyen	30,10 \$	30,37 \$	0,9 %	0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,3	34,4	-2,6 %	-0,5 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Contrairement aux mois précédents, où la croissance des salaires est comparée à celle de la période pré-pandémique, le mois de mars 2021 a connu des réductions importantes d'une année à l'autre au chapitre des salaires réels moyens dans un certain nombre de secteurs. Des baisses assez importantes ont été observées dans les industries du secteur privé où le taux de syndicalisation est le plus élevé, notamment la fabrication, la construction, ainsi que l'exploitation minière, gazière et pétrolière, indiquant que la récession attribuable à la pandémie ait pu entraîner une diminution du pouvoir de négociation des travailleuses et travailleurs au fur et à mesure des mises à pied.

Le graphique illustrant l'évolution du nombre d'emplois par secteur (p. 8) continue d'utiliser le mois de février 2020 comme référence pour évaluer les progrès de la reprise sectorielle depuis le début de la pandémie. Ces chiffres montrent que l'industrie de l'hébergement et de la restauration est la principale victime des pertes d'emplois découlant de la pandémie, alors que le commerce de détail s'est quelque peu redressé au cours des derniers mois. Parallèlement, l'industrie manufacturière a repris de la vigueur, le secteur de la fabrication de biens durables et non durables affichant une augmentation nette du nombre d'emplois depuis février 2020. Le secteur de l'éducation est désormais en tête au chapitre de la croissance de l'emploi post-pandémie, même s'il reste encore à voir combien de ces emplois seront maintenus pour la prochaine année scolaire.

Salaires horaires moyens par industrie

Industrie	Mars 2021	Variation entre mars 2020 et mars 2021
Agriculture	20,56 \$	-0,9 %
Foresterie	31,65 \$	4,4 %
Pêche, chasse et trappage	21,51 \$	-21,9 %
Mines, pétrole et gaz	42,89 \$	-3,1 %
Services publics	45,71 \$	-3,0 %
Construction	32,10 \$	-0,2 %
Industrie manufacturière – biens durables	29,43 \$	-1,9 %
Fabrication de biens non durables	27,08 \$	-2,0 %
Commerce de gros	29,11 \$	0,4 %
Commerce de détail	20,63 \$	-0,6 %
Transport et entreposage	29,62 \$	5,6 %
Finances et assurances	36,43 \$	2,0 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	28,72 \$	-1,5 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	36,40 \$	-2,4 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	22,80 \$	2,1 %
Services éducatifs	35,53 \$	-1,3 %
Soins de santé et assistance sociale	29,49 \$	1,1 %
Information, culture et loisirs	31,17 \$	4,4 %
Hébergement et services de restauration	17,49 \$	2,0 %
Autres services	26,75 \$	3,2 %
Administration publique	39,95 \$	-0,8 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, février 2020 à mars 2021

Agriculture	-25 880	
Foresterie	-1 743	
Pêche, chasse et trappage		1 685
Mines, pétrole et gaz		3 589
Services publics		3 392
Construction	-29 144	
Industrie manufacturière – biens durables		4 610
Fabrication de biens non durables		11 294
Commerce de gros	-9 173	
Commerce de détail	-30 569	
Transport et entreposage	-67 436	
Finances et assurances		38 606
Services immobiliers, de location et de location à bail	-9 252	
Services professionnels, scientifiques et techniques		68 381
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-63 757	
Services éducatifs		70 996
Soins de santé et assistance sociale		18 776
Information, culture et loisirs	-62 785	
Hébergement et services de restauration	-295 430	
Autres services	-58 509	
Administration publique		16 337



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org/fr